



Consultation pour la réalisation d'une expertise sur les aspects organisationnels, techniques et économiques de la filière oignons en Nouvelle-Calédonie

Contexte

L'oignon est un produit « essentiel » en Nouvelle-Calédonie qui subit de fortes variations en termes de prix, de qualité et de volumes. L'oignon est généralement produit pendant six mois entre juillet et décembre, durant la saison fraîche. En saison chaude, en l'absence de la production locale, ils sont importés après ouverture de quotas d'importations octroyés par l'Agence Rurale aux importateurs-grossistes.

Malgré les différentes mesures mises en place par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie pour sécuriser l'écoulement de l'oignon calédonien (importation sous quota, contractualisation, contrôle des marges), la production locale peine à satisfaire le marché et ne couvrirait que 23 % des besoins en 2018. D'autre part, la qualité et le prix élevé de l'oignon local pénalisent fortement la filière.

En conséquence, l'offre ne permet pas de satisfaire le marché et entraîne régulièrement des situations de « pénuries » avec un risque de voir se renchérir le prix.

I. Objectifs

Après avoir réalisé un audit de la filière et rencontré ses différents acteurs (producteurs, importateurs, distributeurs, collectivités et établissements publics) le prestataire retenu devra s'intéresser aux différents enjeux de la filière afin d'améliorer l'écoulement de la production locale et sa cohabitation avec les produits importés en conformité avec les intérêts des consommateurs.

1- Enjeux techniques

Le prestataire analysera les itinéraires techniques de production, de récolte et de stockage appliqués, et proposera des recommandations techniques afin de minimiser les pertes, augmenter la qualité et optimiser les rendements des producteurs, en cohérence avec le dimensionnement de la filière et son potentiel de développement.

Il s'intéressera également à la performance des semences utilisés et fera des propositions sur le choix des semences les plus adaptées, ainsi que la possibilité d'en produire sur le territoire.

2- Enjeux organisationnels

Le prestataire étudiera les possibilités d'améliorer l'organisation entre et au sein des différents maillons de la filière (production, post-récolte, commercialisation) afin d'optimiser l'écoulement des volumes en tenant compte de la saisonnalité de la production. Le prestataire retenu envisagera différents scénarios de structuration de la filière qui lui permettraient de pallier les difficultés actuellement rencontrées

3- Enjeux économiques

Le prestataire s'intéressera aux différents mécanismes de régulation du marché de l'oignon susceptibles d'optimiser l'écoulement de la production locale tout en garantissant un approvisionnement satisfaisant des distributeurs et consommateurs.

Il analysera la pertinence du maintien de soutien et de protection en faveur de cette filière, et appréciera le potentiel de développement de la filière en cohérence avec les besoins du marché.

La synthèse de l'expertise sera restituée sous forme d'un rapport de mission déclinant les scénarios envisageables et les différentes recommandations retenues. Le rapport proposera un plan d'actions permettant d'aboutir à chacun des scénarios envisagés.

II. Clauses techniques et administratives de l'offre attendue

La présente étude n'est pas soumise à la réglementation des marchés publics en Nouvelle-Calédonie. L'Agence rurale se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation.

Le maître d'ouvrage est l'Agence rurale en tant que financeur de l'étude. Cette étude sera suivie et co-pilotée avec différents partenaires auquel le prestataire devra rendre compte.

Durée et calendrier

La durée de l'étude est estimée à 2 mois. Le délai prévisionnel pour chacune des étapes devra se situer dans les fourchettes suivantes :

- 15 jours – 1 mois : réalisation et restitution de l'audit de la filière et transmission d'un rapport intermédiaire.
- 1 -2 mois : analyse et recommandations relatives aux enjeux précités. Réalisation d'un document de type feuille de route/ plan d'actions.

Méthodologie

L'offre devra justifier très précisément les moyens mis en œuvre pour parvenir à la détermination du prix. Le prestataire devra présenter la méthodologie pour mener à bien cette mission, ainsi que les modalités de concertation envisagées. Il devra également indiquer le nombre de jours de prestations et de réunions prévues.

Documents à remettre

Le prestataire présentera les résultats de son travail au comité de suivi chargé du pilotage de l'étude. Il devra fournir l'ensemble des documents qui lui auront été nécessaires à chaque étape de la réflexion. Seront transmis un rapport intermédiaire, un rapport final et une synthèse technique du rapport final.

Date de retour des offres souhaitée : 15 mars 2020

Date de réalisation souhaitée : 1^{er} semestre 2020

Contacts :

Richard NGUYEN - richard.nguyen@agencerurale.nc – tél 26 09 67

Guylain de Coudenhove - guylain.decoudenhove@agencerurale.nc – tél : 26 09 71